

Prise de position écrite relative au PL 12790 ouvrant un crédit d'étude de 2 500 000 francs pour le financement des études d'avant-projet (AVP) de voies vertes cyclables et surélevées sur les axes structurants du canton ainsi que des mesures d'accompagnement associées

Mesdames et Messieurs les députés,

Nous vous remercions de requérir notre position sur ce projet.

Ce projet part de plusieurs constats:

- La voirie genevoise n'est pas extensible
- Les besoins en mobilité augmentent
- Les modes de transports se diversifient, avec une augmentation sensible de la mobilité douce
- La cohabitation entre les usagers des différents modes de transports n'est pas toujours aisée.

Partant de ces différents constats, les auteurs font une proposition originale, à savoir étudier la faisabilité de voies vertes cyclables et surélevées.

Le projet peut surprendre. A priori, quelques caractéristiques techniques doivent être garanties pour en assurer le succès, à l'instar de rampes d'accès suffisantes pour que la pente ne soit pas trop importante. Cela suppose que la configuration de la voirie s'y prête. Mais il a également de nombreux avantages. En premier lieu, celui de la sécurisation du parcours cycliste, avec un site entièrement dédié aux utilisateurs de vélo. Ensuite, le projet participe à la pacification des relations entre différents usagers de la route et des trottoirs. La diversification des sources de mobilité a engendré une certaine tension, entre des usagers de natures diverses qui doivent se partager l'espace. Un tel projet aurait le mérite de mieux organiser l'utilisation de la route.

Ce projet ne constitue pas à nos yeux un ersatz aux différents projets existants dans le domaine de la mobilité douce, mais vient en complément. Il pourrait être une façon également originale d'aménager la ville, avec des infrastructures modernes, durables et végétalisées, qui mettraient en valeur les sites sur lesquelles elles seraient installées.

D'autres villes y ont déjà recours ou y songent. Alors pourquoi pas Genève?

Hugues Hiltbold

Président

Nicolas Rufener

Vice-président